



## **Autoroute Castres-Toulouse Concertation sur les variantes de tracés**

**Réunion de concertation à Verfeil  
Vendredi 2 mars 2012**

### **Compte-rendu**

Intervenants présents (par ordre alphabétique) :

- Monsieur Matthieu ATHANASE, DREAL Midi-Pyrénées
- Monsieur Hervé DUTKO, maire de Verfeil
- Monsieur Joël PAGANIN, DDT 31
- Monsieur Sébastien VACHEY, EGIS FRANCE

Lors de la réunion intercommunale du 2 février 2012 à Verfeil, les élus de Verfeil et le Conseil général de la Haute-Garonne se sont opposés à la suppression de la déviation de Verfeil libre de péage. Le maître d'ouvrage a alors proposé d'étudier la reconstitution d'une déviation avec les mêmes fonctionnalités mais des caractéristiques différentes.

MM. ATHANASE et VACHEY présentent les caractéristiques de cette route qui serait au niveau du terrain naturel et franchirait les routes secondaires par des carrefours plans avec des « stop », des « cédez-le-passage » ou des carrefours giratoires. Cette configuration favoriserait la desserte des zones habitées et des équipements sportifs. Cette route qui permettrait de dévier le trafic, nécessiterait de limiter la vitesse à 50 ou 70 km/h du fait du contexte urbain.

MM. ATHANASE et VACHEY ajoutent que la vitesse réduite sur cette voie permettrait de limiter les nuisances sonores. L'autoroute, qui serait alors un doublement de la déviation actuelle, serait plus éloignée des habitations. La déviation « plane » s'insérerait mieux dans le paysage avec une emprise réduite au minimum, et serait éventuellement inondée lors des événements pluvieux exceptionnels.

M. DUTKO indique qu'il est favorable à cette proposition qui consisterait à doubler la déviation actuelle pour l'autoroute, et à réaliser une voie parallèle pour desservir le sud de Verfeil. Il ajoute qu'un projet d'agrandissement du complexe sportif est en cours d'étude et qu'une extension de la zone d'activités est envisagée dans le cadre de la révision du PLU de la commune.

M. PAGANIN rappelle les orientations du SCOT Nord en terme de développement urbain. M. ATHANASE précise que le tracé d'une déviation « plane » devrait faire l'objet d'un accord entre le Conseil général de la Haute-Garonne et la mairie de Verfeil afin de prendre en compte les contraintes d'exploitation de la voie et les contraintes liées à l'urbanisation de la commune.

M. DUTKO rappelle la position du Conseil général de la Haute-Garonne qui s'oppose au doublement de la déviation existante de Verfeil. Il ajoute qu'il alignera sa position à celle du Conseil général de la Haute-Garonne.